

Plaquettes et dépliants...

Le nouveau livre de recettes gourmandes est désormais disponible auprès de notre service communication ou de nos partenaires.



Egalement disponibles les nouvelles aventures d'Alosa et des poissons migrants. De 7 à 77 ans les amateurs de bande dessinée vont se régaler.

Pour tout connaître de notre actualité : <http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>



MRM
ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MEDITERRANEE
ZI du Port Fluvial
Chemin des Ségonnaux
13200 ARLES
tél: 04 90 93 39 32
fax: 04 90 93 33 19
www.migrateursrhonemediterranee.org



> A la recherche des Lamproies

Dans le bassin du Rhône, deux espèces migratrices de lamproies sont décrites : la lamproie marine, *Petromyzon marinus* et la lamproie de rivière, *Lampetra fluviatilis*.

Largement étendue en France au début du XIX^e siècle, leur aire de répartition s'est considérablement réduite et fragmentée en raison des multiples impacts anthropiques sur leurs habitats (construction de grands barrages hydroélectriques, recalibrage, pollution...). Aujourd'hui, elles sont toutes deux considérées comme vulnérables.



Les lamproies, parasites d'autres espèces de poissons sur le plateau continental marin, débutent leur migration à la fin de l'hiver pour rejoindre, de nuit, leurs frayères situées en tête de bassin, dans des eaux fraîches et bien oxygénées. La reproduction a lieu d'avril à juin à des températures de 15 à 18°C. Chaque femelle pond jusqu'à 250 000 œufs qui, une fois recouverts de sable, se développent en 15 jours. Les jeunes, séjournant environ 1 mois dans leur "nid", ne sont encore que des larves appelées "ammocètes", semblables aux adultes, mais aveugles et dépourvues de dents. Sensibles à toute altération du sédiment ou de l'eau interstitielle, elles vivent dans la vase avant leur dernière métamorphose et regagnent enfin la mer où elles vont rester plusieurs années.

En 2001, plusieurs frayères de lamproies marines ont été découvertes sur le Gardon (1er affluent RD du Rhône). Mais depuis les crues

dévastatrices de 2003, ces frayères ont disparu, et aucune lamproie ni frayère n'ont été observées depuis. Bien que la présence de la lamproie marine soit attestée sur le Rhône par des captures accidentelles dans les filets des pêcheurs, celle de la lamproie fluviatile est largement remise en question.

Depuis 2007, nous avons mis en place une étude visant à apporter des informations sur ces deux lamproies. Le site d'expérimentation choisi correspond à une zone de blocage potentiel dans la migration de montaison des Lamproies. Un ensemble d'engins issus de la pêche professionnelle quadrille la totalité du Rhône court-circuité de Vallabrègues, à l'aval immédiat du seuil de Beaucaire pour tenter de capturer des individus. Les données récoltées compléteront l'étude sur les traits d'histoire de vie démarrée en 2007, en partenariat avec la Tour du Valat et l'Association Santé Poissons Sauvages.

Une étude sur les potentialités d'accueil du milieu et sur la phase larvaire seront menées en parallèle.



Le Service Départemental du Gard de l'ONEMA renforcera notre équipe technique sur le terrain, déjà appuyée par Agathe DENOEU pour réaliser des prospections sur le Gardon et la Cèze dans le but de repérer des frayères actives, absentes depuis 2002, et ainsi espérer le retour, tant attendu, de la lamproie sur le bassin rhodanien.

Dessins : MRM/ B.Fabre, 2007 - Photos MRM/ F.Gardin, 2007 - imprimé sur papier recyclé

Juillet 2008

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerranée Corse

> Suivi des passes à anguilles - Bilan 2007

Dans le cadre de ses missions de connaissance et de restauration des populations de poissons migrateurs du bassin Rhône-Méditerranée, l'association MRM réalise le suivi de passes-pièges à civelles et anguilles. A ce jour, elles sont au nombre de 6 : 2 sur le Rhône au niveau de l'aménagement hydro-électrique de Vallabrègues ①, 1 sur la lagune du Vaccarès ②, 1 sur la Durance sur le barrage de Mallemort ③ et 2 sur le canal d'Arles à Bouc ④.

L'analyse des captures réalisées dans ces différents pièges a pour objectifs principaux de caractériser la population d'anguilles sur les sites étudiés, d'établir une fenêtre de migration des différents stades de l'espèce et d'estimer le recrutement en civelles sur la lagune du Vaccarès.

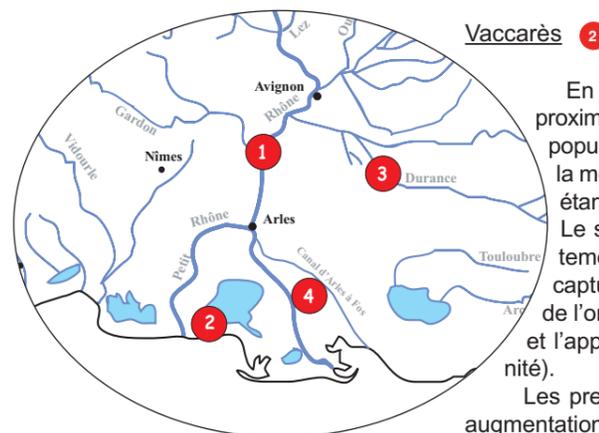
L'ensemble de ces suivis et des actions menées en faveur de l'Anguille permettra d'améliorer les connaissances sur la dynamique de population de l'espèce et de contribuer à l'élaboration de mesures de reconstitution des stocks conformément au règlement européen N°1100/2007.

Zoom sur Vallabrègues et le Vaccarès

Vallabrègues ①

L'usine hydroélectrique de Beaucaire (65 km de l'embouchure) est le premier obstacle rencontré par les anguilles colonisant le Rhône. La Compagnie Nationale du Rhône, propriétaire de l'ouvrage, a installé une passe piège à anguilles en rive gauche de l'usine (sept 2005) et une passe piège en rive droite (juil 2006).

Le suivi de ces systèmes de captures réalisé permet en plus d'améliorer le franchissement de l'obstacle, d'acquérir des connaissances sur la migration des anguilles (fenêtre de migration, déterminisme environnemental, structure en taille de la population). Les résultats illustrent les fluctuations interannuelles d'abondance et confirment l'influence du débit et de la température sur la migration.



Vaccarès ②

En janvier 2004, une passe-piège a été installée sur le Grau de la Fourcade (à proximité des Saintes Maries de la mer) et intégrée dans une étude globale de la population d'anguilles, menée sur le Vaccarès. Ce grau, unique connection entre la mer Méditerranée et un système lagunaire de 12 000 hectares, comprenant les étangs inférieurs et l'étang du Vaccarès, est barré par une batterie de vannes. Le suivi est réalisé depuis 2004 avec comme objectif de caractériser le recrutement en civelles de la lagune. La première année 1 300 000 individus ont été capturés. Par la suite, les effectifs piégés ont été nettement inférieurs (réduction de l'ordre de 75 à 90 %). Les facteurs influençant les captures sont la température et l'appel en mer (nombre de graus ouverts, vent, hauteur d'eau de l'étang, salinité). Les premiers résultats obtenus en 2008 laissent apparaître cependant une nette augmentation des captures de civelles.

> Sommaire

- Suivi des passes à Anguilles : Bilan 2007
- Action "Côtiers": Le Vidourle, un formidable atelier expérimental...
- Safaris No kill
- Point de vue de la CNR
- La Fédération Nationale de la Pêche et de la protection du Milieu Aquatique
- A la recherche des Lamproies
- Brèves

- p1
- p2
- p3
- p3
- p3/4
- p4
- p4



> Action « Côtiers » :

Le Vidourle, un formidable atelier expérimental....

Le Vidourle, fleuve côtier méditerranéen frontalier du Gard et de l'Hérault, est bien connu pour ses crues cévenoles dévastatrices. Ainsi au fil du temps, il a été aménagé, transformé même, pour contenir sa fougue, garantir la sécurité des riverains et permettre le développement d'une activité agricole. Aujourd'hui, le Vidourle est bordé de digues et jalonné de seuils, on en compte 13 depuis la mer jusqu'à Sommières.



L'aménagement du fleuve par l'Homme a durant longtemps ignoré la présence d'un écosystème aux équilibres fragiles, si bien qu'il a fallu attendre les années 1990 pour voir naître une prise de conscience. Les poissons migrateurs ont été les premières victimes de ces aménagements qui les ont privé d'accès à leurs zones naturelles de reproduction ou de croissance. Les pêcheurs locaux, spectateurs du vivant aquatique, ont rapidement signalé la disparition d'espèces emblématiques telle que l'Alose. Cette alerte, relayée par un Syndicat Intercommunal à l'écoute de ses riverains, s'est traduite par la mise en place progressive de dispositifs permettant aux poissons de franchir les seuils dans les deux sens (amont et aval).



Depuis 2003, les trois premiers obstacles depuis la mer sont équipés de ces dispositifs. Pour autant, les pêcheurs n'observent pas d'amélioration, notamment à Saint Laurent d'Aigouze où les aloses semblent bloquées à l'aval du seuil. Une fois encore, les pêcheurs et le Syndicat Mixte du Vidourle traduisent ces observations en actions et sollicitent MRM pour diagnostiquer l'efficacité des dispositifs de franchissement. Ainsi, en collaboration avec les Fédérations, l'ONEMA, les AAPPMA et le SMIA, l'association travaille depuis 2005 sur cette thématique.

et de Marsillargues, l'étude a d'ores et déjà permis de résoudre les problèmes de dysfonctionnement de la passe de Saint Laurent. En parallèle, les résultats de la dernière étude (2007) ont permis d'estimer l'état de la population d'aloses.

Plus de 350 individus ont ainsi franchi la passe et colonisé l'amont pour se reproduire.

En 2008, l'étude s'attaque à la passe à poissons du seuil de Marsillargues. Grâce à une motivation toujours présente des partenaires, la biologie de l'espèce (déplacements, reproduction) a été également abordé pour essayer d'estimer plus précisément le rôle du Vidourle dans la dynamique populationnelle de cette espèce.



Le bilan des trois premières campagnes est donc très positif et encourageant pour l'avenir des grands migrateurs sur le Vidourle. A présent, il est aussi l'heure de se concentrer sur ses voisins d'Ouest (Hérault, Orb...), au potentiel non moins prometteur...

Basée sur un système de piégeage des passes à poissons de Saint Laurent

> Les Safaris sur le Rhône en No kill

L'Alose faisant un retour en force sur le Rhône, l'AAPPMA d'Arles a eu l'idée en 1999 d'organiser pour la première fois sur le Rhône un concours de pêche à l'Alose. L'Association MRM s'est tout naturellement associée à cette démarche intéressante et novatrice.

Malgré les soucis rencontrés par les aloses, non consommables sur le Rhône, cette année encore, nous avons organisé en collaboration avec les Fédérations de Pêche 13, 84, 30 et 26, les AAPPMA locales, et la Compagnie Nationale du Rhône nos Safaris aloses qui aujourd'hui sont au nombre de cinq :

- Safari aloses de Vallabrègues sur le Rhône le 26 avril 2008
- Safari aloses à Sauveterre sur le Rhône le 24 mai 2008
- Safari aloses de Moussoulens sur l'Aude le 18 mai 2008
- Safaris aloses de Marsillargues sur le Vidourle le 10 mai 2008
- Safari aloses à Donzère sur le Rhône le 7 juin 2008

Les Safaris Aloses ont pour objectifs de faire la promotion de cette pêche sportive, d'informer les pêcheurs et le public sur le Plan Migrateurs, d'impliquer le plus de pêcheurs possible dans l'enquête halieutique, de faire découvrir ou redécouvrir le Rhône et son environnement. Et pourquoi pas, aussi, au gré des années, faire en sorte que la migration de l'Alose devienne un événement majeur au même titre que l'ouverture de la pêche à la truite et celle du brochet ?

Arrêté de non-consommation oblige, les " Safari Aloses " 2008 ont été placé sous le signe du "capturer et relâcher". Cela nécessitait de revoir l'organisation sur le terrain. Chaque pêcheur pour l'occasion avait apporté sa bourriche le temps que les commissaires (plus nombreux cette année) puissent peser les poissons dans les règles de l'art !

Malgré les caprices du Rhône qui nous ont obligé à reporter le Safari de Vallabrègues au 17 mai et à annuler le Safari de Donzère, 17 aloses ont finalement été capturées et remises à l'eau lors du Safari aloses de Vallabrègues et 81 aloses à Sauveterre.... Toutes les aloses ont été pesées vivantes et aussitôt remises à l'eau au meilleur de leur forme,

Un franc succès pour la première année en no kill. Pêcheurs et Aloses sont repartis heureux.



Alose remise à l'eau après la pesée



Les 34 lauréats du Safari Aloses de Sauveterre

> Fédération Nationale de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique



La Fédération Nationale de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique (FNPF) remplace désormais l'Union Nationale pour la Pêche en France et la protection du milieu aquatique (UNPF qui existait depuis 1947).

La nouvelle structure est chargée de gérer de façon autonome, au niveau national, les intérêts de la pêche associative française.

FNPF : représentation active de 4 100 associations de pêcheurs

La FNPF a le caractère d'un établissement d'utilité publique, qui regroupe les 93 fédérations départementales et interdépartementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), soit 4 100 associations.

FNPF : pour une gestion responsable des milieux aquatiques

La FNPF, consultée sur les mesures réglementaires concernant la pêche de loisir, a pour missions :

- la promotion et la défense de la pêche de loisir en eau douce aux lignes, aux engins et aux filets,
- la participation à la protection et à la gestion durable du milieu aquatique,
- la contribution, notamment financière, à des actions de gestion équilibrée, de protection et de surveillance du patrimoine piscicole (La FNPF finance d'ailleurs nos actions).
- la contribution à la formation et à l'éducation à l'environnement.

Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique 17 rue Bergère - 75009 PARIS

<http://www.federationpeche.fr/>

> Point de vue de la CNR

Par Romain Brusson Direction Régionale d'Avignon
Marc Zylberblat : Département fluvial (Lyon)
www.cnr.tm.fr

Aujourd'hui, grâce aux efforts accomplis, l'Alose est de retour sur le Rhône et sur ses principales frayères jusqu'à l'Ardèche et même jusqu'à Valence.

Pendant 15 ans, les compétences de la Compagnie Nationale du Rhône associées à l'expertise de MRM et d'autres partenaires ont permis de bâtir des solutions techniques originales et innovantes afin d'assurer l'avenir de l'espèce.



Usine écluse de Vallabrègues

C'est la mise en place d'une gestion spécifique et inédite en Europe des écluses de navigation sur les centrales hydroélectriques de Vallabrègues, Avignon et Caderousse qui a amorcé le processus de recolonisation des aloses. D'importants travaux tels que des doublages de vannes, des modifications des automatismes, le renforcement des étanchéités ont été nécessaires afin de permettre une utilisation conjointe de l'écluse : d'une part le passage des aloses et d'autre part le trafic fluvial dont la fiabilité doit être garanti.

Des passes à poissons adaptées ont été également aménagées sur plusieurs confluences, l'Ardèche, la Cèze, et sur le Rhône à Beaucaire.



Seuil de Beaucaire

Plus récemment, ce sont les anguilles qui ont bénéficié de passes adaptées à leurs besoins.

Parallèlement et pour garantir le fonctionnement des ouvrages dans le temps, la Compagnie Nationale du Rhône assure la surveillance et l'entretien des ouvrages de franchissements. Ses Directions Régionales programment des opérations systématiques d'entretien plusieurs fois dans l'année et mobilise des moyens importants aux périodes de migration et après chaque épisode de crue afin de dégager des corps flottants, arbres, déchets divers qui viennent obstruer les passes.

Pour l'avenir, nos Missions d'Intérêt Général ainsi que le Plan Rhône¹ constituent le cadre de notre action en matière de Développement Durable : la recherche permanente de la conciliation des différents enjeux présents sur un fleuve aménagé comme le Rhône (navigation, développement d'énergies renouvelables) nous amène à la recherche d'équilibres tenant compte, dans tous les cas, du maintien de la biodiversité dont la préservation des poissons migrateurs constitue l'un des axes importants.

Dans ce cadre, nous comptons sur MRM pour favoriser le développement de partenariats autour d'un projet cohérent qui complète efficacement les progrès déjà accomplis.



Passer piège à Anguilles

¹ Contrat de projets Interrégional Plan Rhône (2007-2013) signé par l'Etat, la CNR, les Régions et l'Agence de l'Eau